



CIRCUIT NATIONAL ÉPÉE FÉMININE SENIOR LE 7 MARS 2010

LIEU

Salle Raphaël de Barros
253 cours Emile Zola
69100 Villeurbanne
Tél. : 06.63.06.01.54

HORAIRES

Appel des escrimeuses	7H45
Scratch	8H15
Début de la compétition	8H45

DROIT D'ENGAGEMENT 10 euros

FORMULE La formule est celle des circuits nationaux de la FFE

INSCRIPTIONS devront être effectuées uniquement en ligne sur le site de la FFE avant le mercredi 3 mars 2010 (23h59).

Et pour les étrangères uniquement :
par courrier à l'adresse suivante :
AECV chez Me Matagrin Jean-Sixte
202 av. Félix Faure
69003 Lyon

Ou par courriel : escrime.villeurbanne@free.fr

En cas d'absence de tireuses d'un club engagées à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireuses présentes doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireuses engagées par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où toutes les tireuses engagées sont absentes, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

TENUE le port d'une tenue réglementaire (normes FFE ou FIE) offrant toutes les garanties de sécurité sera exigé

ARBITRAGE 1 arbitre devra être tenu à disposition du comité organisateur par les clubs présentant 4 tireuses et plus.

LICENCES la licence validée 2010 sera exigée.

DIRECTOIRE TECHNIQUE il sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas qui lui seront soumis.

REGLE DE COURTOISIE

La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que l'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes règlementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.

RECOMPENSES des prix récompenseront les huit finalistes

DIVERS Une buvette fonctionnera durant la totalité de la compétition
Un stand Allstar sera à disposition toute la journée.

SITE WEB DU CLUB

<http://escrime.villeurbanne.free.fr/>

PALMARES DE L'EPREUVE

Le podium 2009 :

- 1ère : Camille HASENFUSS (DOUAI)
- 2ème : Audrey BELVISO (LYON MDF)
- 3ème : Muriel JULAN (LYON MDF)
- 3ème : Perrine MOINECOURT (PARIS LPR)

ACCES A LA SALLE DE BARROS

Depuis la gare de Lyon Part-Dieu : métro ligne B direction "Charpennes", puis métro ligne A direction "Vaulx-en-Velin - La Soie", arrêt Flachet.

La salle de Barros est en face de l'arrêt de métro.

Compter 20 min de trajet depuis la gare de la Part-Dieu.

HOTELS PROCHES DE LA GARE DE LA PART-DIEU

Campanile 29 rue M. Flandin 69003 Lyon tel 04 72 36 31 00

Athéna 45 bd Vivier merle 69003 Lyon tel 04 72 68 88 44

Ibis place Renaudel 69003 Lyon tel 04 78 95 42 11